

Allocution de Sa Majesté le Roi Mohammed VI lors du déjeuner offert en son honneur par le Président du conseil italien

"Louange à Dieu, que la prière et la paix soient sur le prophète, sa famille et ses compagnons.

Monsieur le président du conseil,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, tout d'abord, vous exprimer mes profonds remerciements et ma gratitude pour l'hospitalité généreuse, conforme aux traditions ancestrales du peuple italien, ainsi que pour l'accueil chaleureux qui nous sont réservés depuis notre arrivée en terre italienne.

Monsieur le président du conseil,

Notre visite dans votre grand pays témoigne de la qualité singulière des relations entre nos deux pays amis, relations auxquelles nous accordons un grand intérêt et que nous souhaitons voir portées au niveau des aspirations et des ambitions qui nous animent dans notre quête pour un développement mutuel au service du bien-être et de la prospérité de nos deux peuples.

Le caractère institutionnel et régulier des rencontres et des consultations entre les différents organes des deux pays favorise la mise en place de mécanismes supplémentaires, nécessaires au renforcement de notre concertation sur divers sujets d'intérêt commun, à caractère régional ou international.

La coopération maroco-italienne est régie par plusieurs accords et protocoles qui couvrent nombres de domaines d'activité. En outre, les liens culturels et humains qui nous unissent traduisent notre volonté commune de coopération en modèle dynamique d'échange, en parfaite harmonie avec l'histoire des deux peuples.

Nous aspirons au développement des relations économiques entre les deux pays même si les acquis en la matière prètent déjà à satisfaction, puisque l'Italie est le quatrième fournisseur et le cinquième client européen du Royaume du Maroc. De plus, le nombre des entreprises italiennes installées au Maroc -estimé aujourd'hui à 125 unités et opérant dans des domaines aussi variés que l'assemblage automobiles, et les infrastructures, telles que les barrages, les autoroutes et les ports- est appelé à augmenter.

Monsieur le président du conseil,

Le Maroc a franchi des étapes importantes en matière de libéralisation de l'économie et de modernisation du système fiscal et du secteur financier. les différents atouts du Maroc, tant sur le plan économique que des

ressources humaines, constituent un stimulant de nature à porter les relations maroco-italiennes à des seuils nouveaux et à instituer un partenariat riche et diversifié.

En effet, par sa position géostratégique et le dynamisme de ses opérateurs économiques, le Maroc représente un pôle d'attraction, notamment pour les hommes d'affaires italiens à la recherche de nouvelles opportunités d'investissement et de nouveaux marchés prometteurs.

Disposant désormais d'un nouvel environnement et d'un potentiel de maîtrise de la technologie, le Maroc invite l'Italie à multiplier les opérations de transfert des technologies, essentielles aux secteurs économiques vitaux. Les banques italiennes sont également appelées à assurer une présence effective et renforcée au Maroc pour soutenir l'activité des opérateurs économiques dans les domaines productif et commercial.

Par ailleurs, le rayonnement culturel et civilisationnel de l'Italie, comme l'esprit d'ouverture ayant de tous temps caractérisé le Royaume du Maroc devraient favoriser le développement de nos rapports culturels. A cet égard, mon pays aspire à bénéficier de la riche expertise de l'Italie en matière de préservation du patrimoine, de même qu'il souhaite le renforcement des échanges culturels et l'ouverture de nouveaux centres culturels italiens.

Monsieur le président du conseil,

La communauté marocaine établie en Italie, l'une des plus importantes originaires du Maroc, dans les pays de l'Union Européenne, confère à nos relations une dimension humaine qui permettra d'instaurer une entente plus grande et un rapprochement plus profond entre nos deux peuples.

La dignité et le bien être de nos sujets résidant à l'étranger, constituent pour nous, comme ils l'ont été pour Mon Regretté Père Feu Sa Majesté Hassan II, que Dieu l'ait en Sa Sainte Miséricorde, une préoccupation constante dans nos relations avec les pays d'accueil. Nous sommes confiants que les autorités de votre pays veilleront à assurer et garantir les conditions d'une vie digne et paisible pour cette communauté, à l'abri de la violence, du racisme et de la xénophobie.

Monsieur le président du conseil,

Le processus de constitution, à travers le monde, de groupements régionaux à caractère économique, nous incite à instaurer des liens de coopération et de communication entre les deux rives de la Méditerranée.

Aussi l'intégration régionale constitue-t-elle, pour le Maroc, la voie exemplaire et la plus adéquate pour le renforcement des fondements de la paix et de la stabilité ainsi que la garantie du développement économique et social.

Mesdames et Messieurs,

Je vous invite à vous lever, pour rendre hommage à Monsieur le président du conseil et souhaiter progrès et prospérité au peuple italien ami.

Que la paix et la miséricorde de Dieu soient sur vous".

